



SMICTOM
Pays de Fougères



Guide de l'utilisateur des déchèteries

déchets **ACCEPTÉS**

Trier et réduire mes déchets, c'est facile ! —➔

déchets **REFUSÉS**



7 déchèteries du SMICTOM Les du Pays de Fougères



- Pour connaître les horaires des déchèteries, veuillez vous référer à la dernière page de ce document.

Les bureaux du SMICTOM :

Z.A. de l'Aumallerie - Allée Eugène Freyssinet - **35133 JAVENÉ**

Tél 02 99 94 34 58 - Fax 02 99 99 35 90

accueil@smictom-fougères.fr - **www.smictom-fougères.fr**

Horaires d'ouverture des bureaux :

Lundi : 8h30-12h30 14h-18h / Mardi : 8h30-12h30 13h30-17h30

Mercredi : 8h30-12h30 13h30-17h30 / Jeudi : fermé le matin 14h-18h

Vendredi : 8h30-12h30 13h30-17h30



Quelques règles de bon sens...

- Avant votre passage, **consultez les horaires** d'ouverture des déchèteries.
- **Attention** : l'entrée du dernier véhicule est autorisée **10 min avant la fermeture** des déchèteries.
- Lorsque cela est possible, **privilégiez des dépôts en semaine** pour éviter la forte fréquentation des samedis.
- En cas d'affluence, **patience et courtoisie** sont appréciables envers les gardiens et vis-à-vis des autres usagers.
- Limitez votre présence sur le site **uniquement aux dépôts**.
- Les déchèteries sont des lieux dangereux. Pour des questions de sécurité, **il est interdit de fumer**.
- Il est conseillé de **surveiller vos enfants** en raison de la circulation et **du risque de chute dans les bennes**.

Conditions d'accès

- L'accès s'effectue au moyen d'une carte, remise aux particuliers et aux professionnels sur simple demande.

L'accès est gratuit pour les particuliers.

Les professionnels et associations sont facturés selon les dépôts. L'apport ne peut pas dépasser les 3m³ par semaine. Les tarifs fixés sont propres à chaque catégorie de matériau, en fonction d'un volume déterminé.

L'accès est interdit aux véhicules de plus de 3,5 T et aux tracteurs avec remorques.



Le gardien

Le gardien de votre déchèterie est un professionnel.

Il s'assure du respect du règlement intérieur par les usagers.

Suivez ses conseils pour bien utiliser les équipements à votre disposition.

accueille

le public

renseigne

les utilisateurs sur les consignes de vidage et de sécurité

oriente

les usagers vers les zones de dépôt appropriées

vérifie

la propreté du site après chaque dépôt

gère

les enlèvements des déchets

En cas de doute, adressez-vous au gardien.

Les usagers



Pour notre sécurité à tous, les dépôts en déchèterie doivent respecter certaines règles de bonne conduite. Voici quelques recommandations qui vous permettront d'utiliser le service en toute sérénité.

- Avant votre passage, pensez à **séparer les différents apports**.
Les dépôts à la déchèterie seront plus faciles et plus rapides.
- Présentez votre **carte d'accès au gardien ou à la borne de la barrière automatique** pour entrer sur le site.
- Roulez doucement et respectez la **limitation de vitesse** au sein de la déchèterie.
- Présentez vos **produits dangereux dans des conditionnements fermés et étanches**.
- **Adaptez vos gestes** et postures à chaque manipulation.
- **Ne récupérez pas** les objets déposés dans les bennes.
- Laissez **l'endroit propre** après votre départ.
- **Ne déposez pas de déchets à l'extérieur de la déchèterie** (article R 632.1 du code pénal).

Les déchets acceptés en déchèterie

p. 7



MÉTAUX

p. 8



CARTONS

p. 9



PAPIERS

p. 10



DÉCHETS
VERTS

p. 11



GRAVATS

p. 12



LA RECYCLERIE

p. 13



MOBILIER

p. 14



NON
RECYCLABLE



TOUT
VENANT

p. 15



BOIS

p. 16



POLYSTYRÈNE

p. 17



CARTOUCHES
D'ENCRE

p. 18



LAMPES



p. 19



APPAREILS
DE FROID



GROS
ÉLECTROMÉNAGER



PETITS
APPAREILS



ÉCRANS

p. 20



DÉCHETS DANGEREUX
DES MÉNAGES



SOLVANTS
DILUANTS



HUILES DE
VIDANGE



HUILES DE
FRITURE

p. 21



BATTERIES



PILES ET
ACCUMULATEURS

p. 22



CLICHÉS
RADIOLOGIQUES



METAUX



Tous types de métaux



**Les métallurgistes refondent
les métaux pour faire
de nouvelles pièces.**



**Appareils électriques,
Déchets toxiques, pneus...**



CARTONS



Cartons vides, propres et aplatis.



Ils deviennent des cartons recyclés.



**Plastique,
Polystyrène,
Papiers,
Cartons sales...**



PAPIERS



Papiers, enveloppes.
Journaux, catalogues, prospectus,
magazines, annuaires.



Ils deviennent des papiers recyclés.



Cartons, pochettes plastiques,
papiers sales, papiers peints,
affiches,
papiers autocopiants,
papiers en lamelles ou en confettis...

Pensez-y !

Posez un **STOP PUB** sur votre
boîte aux lettres (disponible au SMICTOM).





**DECHETS
VERTS**



Tonte de pelouse
Taille de haies
Branchages inférieurs à 10 cm de diam.
et 2 m de longueur
Plantes



Ils sont broyés et compostés,
puis utilisés comme engrais naturel.



Sacs plastiques, pots de fleurs,
ferraille...



**Merci de laisser les zones
de dépôt propres**



GRAVATS



Terre, cailloux, sable, déblais,
Briques, parpaings, béton (non armé), ciment,
Ardoises, tuiles,
Carrelage, faïence,
Vaisselle, pots de fleurs en terre,
Verre simple vitrage, ...



Ils sont utilisés en remblai
de carrière ou transformés
en matériaux routiers.



Tôles ondulées ou ardoises
avec amiante.
Amiante, plâtre, placoplâtre,
béton cellulaire...



La recyclerie est complémentaire à la déchèterie à Javené :

- Elle permet de récupérer les objets qui peuvent encore servir pour éviter de les jeter.
- Emmaüs gère la recyclerie et permet à 10 personnes d'y travailler grâce au chantier d'insertion.



**Livres, jouets, électroménager,
vaisselle, meubles.**



Réparation, revente.



***Vos vieux vêtements aussi peuvent avoir
une deuxième vie ! Où les déposer ?***

- dans les bornes Le Relais (liste à consulter sur www.lerelais.org)
- chez Emmaüs : boutique rue de la Forêt ou à la ferme de Paron à Fougères.

**Benne de dépôt
à votre disposition
à Javené uniquement**



MOBILIER



**Mobilier en bois, plastique, métal :
meubles, chaises, rangements,
fauteuils et canapés, matelas et sommiers,
tables, mobilier de jardin.**



**Démantèlement et valorisation
des matériaux.**



**Objets décoratifs,
mobilier professionnel.**



**NON
RECYCLABLE**



TOUT VENANT



Exemples :

**Plâtre et placo, matériaux d'isolation.
Papiers peints, revêtement de sol.
Certains plastiques (seau, films,...)**



Enfouissement.

Ces déchets ne sont pas valorisés.



**Déchets recyclables (ex : cartons).
Appareils électriques.
Déchets toxiques, pneus...**



**La benne tout-venant ne signifie pas que
tout peut-être déposé. Valorisez vos déchets
en les triant. Demandez conseil au gardien.**



BOIS



Portes et fenêtres sans vitre.
Parquet, lambris.
Palettes, caisses, caquettes, planches...



Ces matériaux sont valorisés
en panneaux de particules.



Bois pourri, brûlé, meubles en osier,
mobilier avec tissu,
fenêtres et portes avec vitres,
traverses SNCF...



POLYSTYRÈNE



Polystyrène blanc et propre
(ex : calage d'appareils électroménagers).



Ces matériaux sont transformés en nouveau polystyrène.



**Barquettes alimentaires.
Caisses à poisson ou à viande.
Particules de calage (de type chips).
Polystyrène de couleur,
polystyrène d'isolation (stérodur,...)**



**CARTOUCHES
D'ENCRE**



**Cartouches d'imprimantes et
de fax sans l'emballage.**



**Ces matériaux sont triés et réutilisés
ou démantelés puis valorisés.**

Pensez-y !



***Utilisez des cartouches recyclées,
recyclables ou rechargeables.***



LAMPES



**Ampoules basse consommation, LED,
tubes fluorescents (néons)...**

**Toutes les lampes
qui portent le marquage :**



**Lampes à filament, à incandescence,
Lampes halogène,
Tubes linolite (présents dans
la salle de bain et la cuisine)**

**Les lampes à économie d'énergie : un déchet pas comme les autres !
C'est bien quand on les utilise :**

- elles consomment **5 x** moins d'énergie
- elles durent **10 x** plus longtemps
- produisent **10 x** moins de déchets
- produisent **10 x** moins de CO₂ (transport)

C'est encore mieux quand on les recycle :

- Elles préservent les ressources naturelles : 93 % des matières sont recyclées
- Elles économisent l'énergie : la fusion du verre recyclé consomme moins d'énergie que celle de la silice.
- Elles contiennent des matières dangereuses qu'il est nécessaire de traiter.

Rapportez-les chez votre revendeur ou votre déchèterie

Toutes les lampes se recyclent, sauf les ampoules à filament.



Déchets électriques :

- réfrigérateurs, congélateurs, ...
- gros et petit électroménager, ...
- écrans de télé, d'ordinateurs, ...



Les déchets, après tri, sont envoyés vers des centres de traitement pour être dépollués et valorisés.



**Emballages de ces appareils,
Piles, batteries**

Appareils professionnels

(Parc informatique, équipement médical, distributeur de boissons, photocopieur, chaudière très volumineuse ...)



LES DECHETS DANGEREUX DES MENAGES ATTENTION !



**CES DECHETS NECESSITENT DE PRENDRE DES PRECAUTIONS
PARTICULIERES DU FAIT DE LEUR DANGEROSETE**

- Ne mélangez pas les produits
- Apportez-les dans des récipients fermés

-> DEMANDEZ CONSEIL AUX GARDIENS AVANT DE DEPOSER CES DECHETS



Produits de bricolage (peinture, pâtes, liquides, ...), acides, bases, phytosanitaires, comburants, filtres à huile, emballages vides souillés, aérosols (ex : peinture, dégrissant, insecticide, ...), huiles minérales (moteur) et végétales (alimentaire)



**Ces déchets nécessitent un traitement
spécifique suivant leur nature.**



**Les déchets toxiques et chimiques liés aux
activités industrielles, artisanales,
commerciales et agricoles.**

**Les déchets explosifs ou radioactifs
(bouteilles de gaz, extincteurs,...), les
déchets d'amiante.**

**Les médicaments, les déchets hospitaliers,
anatomiques ou infectieux.**





BATTERIES



**PILES ET
ACCUMULATEURS**

Certains composants de ces déchets (plomb, mercure, cadmium, nickel, lithium...) représentent un réel **DANGER** pour l'environnement.



DANGER

Alors surtout, NE LES JETEZ PAS N'IMPORTE OÙ !

JE DEPOSE



Piles plates, boutons, bâtons,
Accumulateurs,
Batteries de portables, d'outils de bricolage
Batteries de véhicules...

DESTINATION



Suivant les matériaux, ces déchets
sont triés et sont valorisés ou traités.

Pensez-y !



*Utilisez des chargeurs de piles
pour économiser de l'argent
et jeter moins de piles.*



LES CLICHÉS RADIOLOGIQUES



**Clichés radiologiques
sans papier ni plastique .**



**Ces déchets sont traités afin de
réaliser une valorisation matière
et énergétique.**



**Les clichés radiologiques, lors d'examens
médicaux, doivent être conservés un certain
nombre d'années par les patients.
Renseignez-vous auprès de votre radiologue.**

DECHETS INTERDITS en déchèteries

TYPE DE DECHETS	DES FILIERES POSSIBLES
 Les ordures ménagères	Collecte des ordures ménagères
 Les cadavres d'animaux	Sociétés d'équarrissage
 Les médicaments, les piquants-coupants	Pharmacies
 Les véhicules hors d'usage	Installations agréées de traitement des véhicules hors d'usage (casse agréée)
 Les déchets agricoles (produits phytosanitaires et leur contenant, bâches...)	Fournisseurs, ADIVALOR, ou se renseigner auprès de la Chambre d'Agriculture
 Les déchets contenant de l'amiante ciment	1 centre à proximité : BORDINI à Louvigné-du-Désert
 Les produits radioactifs	Fournisseurs ou revendeurs
 Les pneus	
 Les bouteilles de gaz	
 Les extincteurs	

**En cas de doute, n'hésitez pas à contacter
le **SMICTOM** du Pays de Fougères**

Horaires des déchèteries du SMICTOM du pays de Fougères

PERIODE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
JAVENÉ* ZA de l'Aumallerie 02 99 99 99 02	9h-12h / 14h-18h 9h-12h / 14h-18h	9h-12h / 14h-18h 9h-12h / 14h-18h	9h-12h / 14h-18h 9h-12h / 14h-18h	9h-12h / 14h-18h 9h-12h / 14h-18h	8h30-12h / 14h-18h 8h30-12h / 14h-18h	8h30-18h 8h30-12h / 14h-18h
ST-AUBIN-DU-CORMIER ZI de Chedeville 02 99 39 27 58	9h-12h / 14h-18h	9h-12h / 14h-18h	9h-12h / 14h-18h	9h-12h	9h-12h30 / 13h30-18h	9h-12h30 / 13h30-18h
TREMBLAY La Garette 02 99 98 29 31	14h-18h 13h30-17h30	- -	14h-18h 13h30-17h30	14h-18h 13h30-17h30	15h-18h 14h30-17h30	9h-12h / 14h-18h 9h-12h / 13h30-17h30
ST-GEORGES-DE RL Route de St-Martin des Landelles	-	-	15h30-17h30	-	-	10h-12h
ST-BRICE-EN-COGLÈS La Gare 06 77 03 21 80	9h-12h / 14h-18h 9h-12h / 13h30-17h30	-	9h-12h / 14h-18h 9h-12h / 13h30-17h30	-	9h-12h / 14h-18h 9h-12h / 13h30-17h30	9h-12h / 14h-18h 9h-12h / 13h30-17h30
SENS-DE-BRETAGNE La Rouelle 06 80 01 47 29	14h-18h 13h30-17h30	- -	10h-12h / 14h-18h 10h-12h / 13h30-17h30	-	9h-12h / 14h-18h 9h-12h / 13h30-17h30	9h-12h / 14h-18h 9h-12h / 13h30-17h30
BAZOUÈS-LA-PÉROUSE Les Vallées 06 80 01 48 20	9h-12h 9h-12h	- -	9h-12h 9h-12h	9h-12h 9h-12h	10h-12h 10h-12h	9h-12h / 14h-18h 9h-12h / 13h30-17h30

* la déchèterie est ouverte aux mêmes horaires

**Attention : l'entrée du dernier véhicule est autorisée
10 min avant la fermeture des déchèteries.**



Imprimé sur du
papier recyclé



Votre imprimeur
contribue à la protection
de l'environnement.